

Adelia Vilas Boas

De: José Miguel

Enviado: sexta-feira, 17 de Julho de 2009 15:49

Para: Adelia Vilas Boas

Assunto: Noticias da manifestação Estrasburgo nos outros países

L'Europe du lait fait face au casse-tête de la régulation

LE MONDE | 13.07.09 | 15h04 • Mis à jour le 13.07.09 | 15h04

Ils viendront d'Allemagne, de France, d'Espagne ou encore de Belgique. Mardi 14 juillet, jour du début de mandat du nouveau Parlement européen, des producteurs de lait manifesteront à Strasbourg pour que les eurodéputés se saisissent de leurs revendications.

Ils en ont deux. D'abord, qu'une baisse des quotas laitiers européens soit rapidement décidée. Réduire la production de lait permettrait en effet une remontée des prix - actuellement au plus bas - et donc de leurs revenus. A plus long terme, et alors que les quotas disparaîtront en 2015, ils exigent le maintien d'une régulation du secteur. Beaucoup, d'ailleurs, réclament que les quotas, qui favorisent la stabilité des prix, demeurent. *"Si on persiste à parler de quotas, c'est parce que personne n'a été capable de nous proposer un autre système valable"*, juge André Bouchut, pour la Coordination européenne Via Campesina, dont deux syndicats français, la Confédération paysanne et le Modef, sont membres.

"Bien sûr, au sein de notre syndicat, il existe des divergences. Certains pays veulent voir la production augmentée, d'autres réduite. Mais tous s'accordent sur la nécessité d'une régulation des volumes", reconnaît l'Allemande Sonja Korpeter, du European Milk Board, dont est membre la Coordination rurale. Alors que les ministres de l'agriculture devaient se réunir lundi 13 juillet, à Luxembourg, elle ne croit pas qu'ils feront avancer le dossier.

Si les producteurs s'accrochent aux quotas et critiquent la *"logique libérale"* prônée par la Commission, plus aucun Etat ne les défend. Même la France, longtemps seule à soutenir leur maintien, vient de lâcher prise. Au sein de l'Union, l'Italie ou les nouveaux Etats membres veulent leur levée car, historiquement, il leur en a été peu attribué. D'autres sont opposés à la régulation. Tout le monde considère que le système est dépassé car il ne permet pas de s'adapter aux évolutions du marché.

"Au niveau européen, rien ne sert de se battre quand c'est perdu d'avance", dit Nicolas-Jean Brehon, auteur de *L'Agriculture européenne à l'heure des choix : pourquoi croire à la PAC ?* (Fondation Robert Schuman, 2008, 116 pages, 10 euros). Si la France avait persisté *"à défendre son pré carré"*, elle en aurait pâti lors des négociations sur l'avenir de la politique agricole commune.

Paris a donc renoncé aux quotas, mais seulement à cela. Le nouveau ministre de l'agriculture, Bruno Le Maire, dans une lettre adressée début juillet à la Commission avec son homologue allemande, Ilse Aigner, a estimé que *"de nouvelles formes de régulation seront nécessaires"*

pour que le secteur laitier ne dépende pas des seules règles du marché". En juin, les ministres de l'agriculture avaient demandé à la Commission de leur fournir une *"analyse approfondie du marché"* du lait, *"indiquant notamment les formules possibles pour (le) stabiliser"*. Ce qui devrait être fait avant la fin juillet.

MÉLANINE ET CRISE

Le dossier du lait laisse les observateurs perplexes. Ces trois dernières années, rien ne s'est passé comme prévu. Les prix devaient baisser grâce au début de dérégulation du secteur ? Ils se sont envolés du fait de la forte demande chinoise et d'une baisse de la production européenne. Les prix devaient rester élevés par la suite, et il fallait en profiter pour préparer la fin des quotas en produisant plus ? Ils se sont effondrés, car à la hausse de la collecte s'est conjugué le scandale de la mélanine et la baisse de la consommation due à la crise économique. Difficile aujourd'hui de savoir dans quelle direction aller. Faut-il, comme prévu, augmenter les quotas de 1 % par an pour préparer leur disparition en 2015, ou renoncer à cette augmentation, comme le réclament les producteurs, vu l'effondrement des prix ? La question fait débat.

"Il n'y a plus de montagnes de beurre, il n'y en aura plus", écrit Jean Bizet dans un rapport publié fin juin et intitulé "Le Prix du lait dans les Etats membres de l'Union européenne". Le sénateur (UMP) de la Manche y explique que la première caractéristique du marché n'est plus la surproduction mais *"l'extrême volatilité des prix"* et que l'enjeu n'est plus *"de retirer les excédents, mais de lisser les prix"*.

M. Bizet liste plusieurs options pour suppléer les quotas. Des outils censés être moins utilisés, comme le stockage ou les subventions à l'exportation, pourraient au contraire être ravivés. Les aides pourraient devenir flexibles, car il est absurde que les subventions perçues par les éleveurs soient les mêmes que les prix soient bas ou qu'ils soient au sommet.

D'autres pistes pour garantir leur rémunération sont évoquées : le lait biologique - même s'il ne s'agit que d'une niche -, car en Allemagne, son prix a moins chuté que celui du lait classique ; la vente directe, ou encore le "lait de proximité" vendu en supermarché. Ce canal est l'une des explications de la moindre chute du prix au Royaume-Uni, où les consommateurs boivent plutôt du lait frais pasteurisé, donc local, que du lait UHT.

Enfin, le sénateur évoque la contractualisation entre producteurs et industriels sur les prix et les volumes. Cela reviendrait à remplacer la régulation publique par de la régulation privée. La France s'y prépare mais beaucoup d'éleveurs, craignant un pouvoir accru des fabricants, refusent cette option.